

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin



Flash-CSEC 20 05 2020

Information en vue d'une consultation sur la politique sociale de Pôle emploi

Quel intérêt de s'appesantir sur ce point alors que tout ce qu'il contient est désormais obsolète ?

Au vu de ce que l'on peut constater depuis plusieurs mois et notamment depuis le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire, Au regard du vote ci-dessous illustrant hélas la manière dont « la politique sociale » de la DG ressemble de plus en plus à une peau de chagrin,

Il nous semble que nos revendications sociales en termes de négociations en vue de revalorisations salariales fortes, d'abandon d'une classification ouvrant grand la porte au salaire à la tête du client et que nous n'avons de cesse de combattre pour un déroulement de carrière fondé sur des critères objectifs, sont plus que jamais frappées au coin du bon sens syndical.



Consultation carottage JRTT/ABAP

La **CGT-FO** vote contre ! Aujourd'hui même, en s'asseyant allègrement sur un vote unanimement négatif condamnant sans appel une disposition antisociale en application d'ordonnances non moins antisociales et liberticides prises par le gouvernement, la DG envoie un nouveau signal fort aux agents et cadres de PE. Aucun principe ne saurait justifier de tels agissements et surtout pas à l'heure où nous apprenons que le matériel délivré pour protéger sanitairelement les collègues de retour sur les sites s'avère défectueux. Nous avons donc bien raison de ne pas valider le plan de reprise d'activité du DG vendredi dernier, comme nous nous refusons de cautionner ce mercredi cet inique carottage de jours RTT. Il est à l'évidence plus facile de carotter des droits RTT à des collègues que de les prémunir contre le coronavirus en imposant le port du masque à nos usagers comme en permettant à l'ensemble du personnel de bénéficier d'un dépistage systématique. Des mesures que nous n'avons de cesse de revendiquer et que le DG balaie toujours d'un revers de la main, préférant rouvrir les sites depuis ce lundi 18 mai en dépit du bon sens pour complaire à la ministre Pénicaud. Nos actions en justice présentes et passées témoignent explicitement de notre volonté de nous opposer syndicalement à toute forme d'atteinte à nos droits collectifs, dans un contexte où ce sont les agents et cadres de Pôle emploi qui paient et vont devoir payer à tous niveaux les conséquences de cette crise sanitaire si mal gérée par nos tutelles et ses représentants au sein de Pôle emploi. **CONTRE : FO CGT CFDT SNU STC / Abstention : CGC / NPPV : SNAP.**

**SEULE LA SATISFACTION DE NOS
REVENDICATIONS,
AGENTS ET CADRES DE POLE EMPLOI
PERMETTRA DE FACE A LA MENACE DU
COVID-19 !**

**Tous mobilisés pour la
défense de nos droits et
contre la réforme des
retraites**

Point d'étape sur la reprise d'activité post-confinement, sur la base des remontées globalisées des établissements

La DG nous a fourni les éléments chiffrés suivants : 895 agences et points relais en Go, avec 15 en No Go depuis lundi 18 matin et 136 structures en Go contre 1 plateau MRS en ARA en No Go.

Pour nous, cette réouverture sur 3 jours n'est clairement pas significative.

Les volumes de réception prévus (2 000 demandeurs pour l'ensemble des sites), le nombre de collègues présents et la nature des services délivrés ne permettent pas de se projeter au-delà de cette période test.

Par ailleurs, nous constatons dès cette semaine des dysfonctionnements patents :

- Des lots de gel hydro-alcoolique défectueux ont été livrés dans plusieurs établissements
- De nombreux refus des représentants de la direction de nous fournir des Go / No Go dans plusieurs établissements
- Une volonté affichée de reprendre des formations en présentiel dès début juin
- La persistance de la tenue des IRP en mode dématérialisée pour une période indéterminée ce qui ne nous convient pas, y compris à court terme.

Quant à la prise en charge des frais liés à la mise en télétravail à temps complet des agents et cadres en ces temps de confinement puis de dé-confinement, en code TTEX, va s'effectuer via un paiement directement sur les paies de juin. C'était la revendication que nous portions à la CGT-FO, nous considérons donc qu'il y a là une avancée sociale notable en termes de droits collectifs.

La DG nous a répondu qu'un rappel sera fait aux DR pour que les Go / No Go soient portés à la connaissance des représentants du personnel.

Le réassort des lots de gel défectueux est prévu pour le lundi 25 mai avec le bon produit.

Sur les reprises de formation dans les campus, 2 types de formation sont visées : celles des conseillers GDD dans des salles de niveau 2 (sans hébergement) circonscrites à quelques « actions » spécifiques et celles de secouristes du travail pour satisfaire à une obligation légale (on a un peu de mal à imaginer le déroulé d'une telle formation dans le respect des gestes d'évitement barrière alors que le contact est quand même plutôt de mise dans les exercices pratiques de secourisme).

Il y aura possibilité d'être en ABAP à la demi-journée, si c'est compatible tant pour les agents sur l'activité prévue sur l'autre demi-journée que pour la direction. Reste à savoir qui donne concrètement le feu vert pour se faire.

D'ici au prochain CSEC programmé le mardi 02 juin, nous sommes bien sûr preneurs de tout dysfonctionnement et infos liées à la problématique du dé-confinement en sites et structures, afin de monter au créneau en séance (et pas seulement) utilement outillés par vos observations et remontées de terrain.